

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 26 septembre 2016, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Lisette Côté
Siège #2 - Guylaine Jacques
Siège #3 - Renée Lessard
Siège #4 - Charles Vachon
Siège #5 - Rock Carrier
Siège #6 - Richard Fauchon

Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 23 septembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum, monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

215-09-2016

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

216-09-2016

3.1 - Acceptation soumission vidange des boues station d'épuration

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil acceptent l'offre de service de ASDR, au montant de 10 979\$ plus taxes, pour le soutirage et la déshydratation de la station de traitement des eaux usées cellules 3 et 4. D'autoriser la directrice générale à embaucher une mini-pelle lors de ces travaux pour la mise à l'eau de la drague et le changement de cellule durant les travaux.
ADOPTÉE

3.2 - Dossier d'infraction

Mme Annie Venables est présente pour nous parler d'un dossier d'infraction majeure et de la possibilité d'envoyer des constats d'infraction.

217-09-2016

3.3 - Retour contrat Grande-Ligne

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil acceptent l'entente discutée entre le maire et Steeve Provençal de Carrière Ste-Rose à savoir; la municipalité va s'occuper de la remise en forme de la route de la Grande-Ligne Nord et que l'on va facturer 3hres de niveleuse pour ces travaux. Carrière Ste-Rose n'aura pas à faire le compactage. Sur réception du paiement de la facture de nivelage, les

membres du conseil autorisent la libération de la retenue.
ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

218-09-2016 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la séance soit levée , il est 19 heures 20 minutes.
ADOPTÉE

Hector Provençal, maire

Linda Gilbert, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens
de l'article 142 (2) du Code municipal.**

Hector Provençal, maire